

BON À SAVOIR !

Extrait des conditions de location

- **La location de vélo Vélonecy** (sauf vélo classique) est réservée aux résidents du Grand Annecy de + de 14 ans n'ayant pas bénéficié de la prime à l'achat (fournir une attestation sur l'honneur) ou étudiants d'un établissement du Grand Annecy.
- **Pièces à fournir** : pour les jeunes, une attestation scolaire d'un établissement du Grand Annecy, une pièce d'identité (ainsi que celle d'un des parents si le jeune est mineur) ou une attestation de désolidarisation du foyer fiscal. Pour les actifs, un justificatif de domicile, le dernier avis d'imposition justifiant du revenu fiscal par part, une pièce d'identité. Une attestation d'assurance responsabilité civile.
- **Réglez comme vous voulez** : carte bancaire, chèque, espèces ou prélèvement automatique avec mandat SEPA !
- **Règlement en 3 fois sans frais** possible par chèque ou par prélèvement SEPA.
- **Dépôt de garantie à la souscription** : chèque de caution, espèces ou empreinte bancaire (uniquement pour les locations entre 1 et 3 semaines).
- **1 seul contrat de location de VAE par foyer fiscal.**
- **Durée** : contrat renouvelable 3 fois maximum pour la location de VAE, selon tarif applicable (sauf étudiants et foyers fiscaux < 13489€). Pas de limitation pour les locations de vélo classique, cargo et PMR.
- **Lors des entretiens**, les pièces détachées à remplacer seront facturées au client (voir tarifs détaillés à l'atelier Vélonecy et sur www.velonecy.com).
- **Nous bichonnons votre vélo** : entretien obligatoire une fois par an ou tous les 1000 km !
- **Vous êtes libre !** Vous pouvez résilier votre contrat de location à tout moment, sans frais et sans motif (remboursement au prorata du temps restant, tout mois commencé étant dû).

Les conditions et modalités complètes sont détaillées dans le contrat de location.